



Vacances de printemps 2024 Mille et un loisirs fait son cirque !



Comment inscrire son enfant ?

Permanences inscriptions au stade :

- Samedi 30 mars de 10h à 12h
- Mercredi 3 avril de 17h30 à 19h
- Vendredi 5 avril de 17h30 à 19h

Hors permanence, dépôt du dossier chez Aurélie Bozonnet au 135 Allée de l'Aulnaie à Attignat avant le 5 avril 2024.

Valeurs des quotients	HABITANTS ATTIGNAT			HABITANTS AUTRE COMMUNES		
	Jusqu'à 650 €	De 651 à 1200 €	1201 € et +	Jusqu'à 650 €	De 651 à 1200 €	1201 € et +
Journée (sans repas)	15,70 €	17,27 €	17,90 €	18,70 €	20,27 €	20,90 €
Matin	7,80 €	9,37 €	10,00 €	10,80 €	12,37 €	13,00 €
Après-midi	7,80 €	9,37 €	10,00 €	10,80 €	12,37 €	13,00 €
Repas	3,90 €					
Veillée	8 € (repas compris)					
Soirée ados	12 € (repas compris)					
Complément sortie						

Les tarifs comprennent les activités journalières, l'assurance, le transport, et les goûters. Ils tiennent compte des aides de la CAF et de la MSA de l'Ain et de la participation de la communes (1,85 € par jour) dans la limite des plafonds accordés par les collectivités.

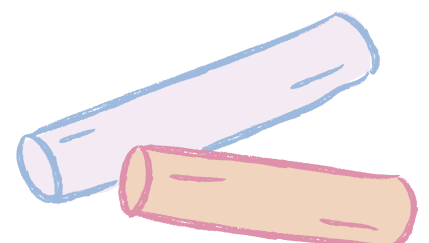
Les frais de dossier annuels pour 2024 à l'association sont obligatoires et à acquitter à la première inscription 2024. La cotisation est de 6€ par enfant par an.

Accueil de loisirs : 529 rue de l'Église - 01340 ATTIGNAT

Siège : AS Attignat FOOT "Mille et un loisirs" : 305 grande rue - 01340 ATTIGNAT

Coralie Comtet : 1001loisirsattignat@gmail.com
06 26 89 26 15

Aurélie Bozonnet : secretaire@asattignat-foot.com
06 08 31 25 24





Bulletin d'inscription de février 2024

Accueil de loisirs



Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Je soussigné(e), _____, responsable légal de l'enfant inscrit mon enfant à l'accueil de loisirs "Mille et un loisirs" pour les vacances de printemps 2024, et l'autorise à participer à toutes les activités de l'accueil aux dates suivantes.

(Merci de cocher les cases souhaitées) :

	Semaine 16				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	15/04/2024	16/04/2024	17/04/2024	18/04/2024	19/04/2024
Matin					
Après-midi					
Repas					
Journée					
Veillée					

	Semaine 17				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	22/04/2024	23/04/2024	24/04/2024	25/04/2024	26/04/2024
Matin					
Après-midi					
Repas					
Journée					
Veillée					

Documents nécessaires et obligatoires pour s'inscrire

Aucune inscription ne sera prise en compte en cas de documents manquant ou de règlement incomplet.

- 1/ Dossier d'inscription complété (à la première inscription en 2024)
- 2/ Bulletin d'inscription ci-dessus complété
- 3/ Règlement intégral (Chèque, espèces, chèques vacances, carte bleue ou virement)
IBAN : FR76 1780 6004 6006 2004 5800 013
Code BIC : AGRIFRPP878
- 4/ Attestation quotient familial (à la première inscription en 2024)
- 5/ Justificatif de domicile de moins de 6 mois (à la première inscription en 2024)
- 6/ Attestation d'assurance de responsabilité civile (à la première inscription en 2024).
- 7/ Règlement intérieur à nous retourner signé (à la première inscription en 2024).

A _____ Le / /

Signature obligatoire des parents, responsables légaux, précédé de la mention "Lu et approuvé(e)".



PROGRAMME D'ACTIVITÉS

Mille et un loisirs fait son cirque !

Mardi 16 avril

Sortie au zoo écologique de
St martin de la plaine
Pique nique tiré du sac



Jeudi 18 avril

Veillée déguisé et pizza de
3 à 10 ans



Jeudi 25 avril

Sortie à la ferme du Naray
Pique nique tiré du sac



Vendredi 26 avril

Goûter avec les parents
à partir de 16h30 et journée
porte ouverte



**Jeudi 25 avril et vendredi 26
avril**

Accueil du matin et du soir au
gymnase d'attignat

**Atelier cuisine chaque
semaine**



A savoir



Le nécessaire à l'accueil de loisirs :

- Une gourde pour m'hydrater quand je le souhaite.
- Une deuxième tenue pour toute éventualité (jeux d'eau, jeux extérieurs, transpiration, nourriture, etc).
- Une casquette, un bob ou un chapeau pour me protéger du soleil.
- Doudou, tétine pour me reposer pendant les vacances.
- Tenue et chaussures adaptées pour que je puisse courir et m'amuser.
- Un drap et un plaid pour se reposer.
- Une étiquette à mon nom sur mes affaires, pour limiter les affaires perdues (plaid, draps, vestes, gilets, tee-shirts, gourde...)

Horaires :

Matin : accueil de 7h30 à 9h puis activités de 9h à 12h.

Midi: repas de 12h15 à 13h30.

Après - midi : accueil de 13h30 à 14h, activités de 14h à 17h puis départ des enfants de 17h à 18h30.

En fin de matinée, les enfants pourront être récupérés ou arrivés de 11h30 à 12h15.

Il est demandé aux parents de préciser, sur le dossier d'inscription, l'heure à laquelle l'enfant est susceptible de partir ou arriver dans ce créneau pour faciliter l'organisation.

En fin d'après - midi, ils ne pourront être récupérés qu'à partir de 17h. En cas de départ, exceptionnel et justifié, avant 17h, la direction de l'accueil de loisirs devra en être informée suffisamment en amont.

